

Regards sur la sociologie du sport

JACQUES DEFRANCE,
université de Paris
Ouest Nanterre,
Centre de recherches
sur le sport et le
mouvement.

Propos recueillis par
Michel Koebel

Savoir/Agir : Depuis quand les sciences sociales – et plus particulièrement la sociologie – se sont-elles intéressées au sport ? Quels étaient leurs objets et comment ces sciences se sont-elles développées ?

Jacques Defrance : Dans les années 1960 et 1970, les sciences sociales du sport sont très critiques. Elles prennent par exemple pour objet les politiques du ministère de la Jeunesse et des Sports ou encore le virage « sportif » de l'éducation physique. Plusieurs approches existent à l'époque : une inspiration freudo-marxiste ou de l'École de Francfort avec Jean-Marie Brohm ; le courant bourdieusien aussi qui se développe, mais on note également quelques approches inspirées de Crozier, voire de Touraine¹. Donc la logique de dévoilement existe déjà alors. Certains s'intéressent aussi aux logiques de démocratisation des activités physiques et sportives (Léziart par exemple).

Savoir/Agir : Quel regard les sociologues portaient-ils sur ce nouvel objet d'étude ?

Jacques Defrance : Une bonne partie des sociologues (et des historiens) qui analysent l'évolution du sport sont alors eux-mêmes professeurs d'éducation physique. Certains de ces sociologues sont au CNRS ou dans les sciences politiques (comme Georges Magnane ou Jean Meynaud). Mais, vers 1972-1978, la quasi-totalité d'entre eux travaillent dans ce qui était en train de devenir l'Insep², notamment Christian Pociello et Georges Vigarello. Les sciences du sport n'existaient pas encore et la recherche ne s'amorce que dans les années 1980. Les analyses se ressentaient des situations personnelles dans le domaine de l'éducation physique de ceux qui les développaient, et des enjeux universitaires

1. Amiot et Freitag ont analysé en 1968 l'administration centrale de Jeunesse et Sports sous l'angle de la sociologie politique, mais aussi de l'organisation, au sein du laboratoire de Touraine.
2. Insep : Institut national du sport et de l'éducation physique

sous-jacents. Mais elles n'étaient pas en général liées au monde sportif lui-même, c'est-à-dire au monde « fédéral », encore dominant à l'époque. Ce n'est que plus tard que des analyses, plutôt économiques ou juridiques, permettront d'investir ce terrain.

Savoir/Agir : L'influence de Bourdieu se faisait-elle déjà sentir à cette époque ?

Jacques Defrance : Oui, clairement. J'ai moi-même suivi les séminaires de Bourdieu de 1970 à 1978, mais il n'y était presque jamais question de sport. C'est dans *La distinction*³ que le thème a été traité, comme élément de style de vie. Bourdieu avait pris contact avec Christian Pociello, ce qui a notamment donné lieu à la production du rapport CORDES⁴ et de l'ouvrage *Sports et société*⁵. À partir de là, l'influence de Bourdieu a été importante dans les travaux de Pociello, Clément, Michon ou Louveau. Elle est nette chez Pociello lorsqu'il a développé le modèle de l'« espace des sports ». Ce modèle était au départ hypothétique et il l'est resté, notamment du fait de problèmes techniques rendant impossible la production d'analyses factorielles à partir de l'enquête de l'Insep de 1987. En outre, l'appropriation du mode de raisonnement de la sociologie de Bourdieu n'a pas été totale dans la démarche de construction du champ sportif. Je n'ai pas affronté frontalement Pociello sur cette question, mais les divergences se sont cristallisées à l'occasion de la parution, en 1989, de deux numéros [79 et 80] de la revue *Actes de la recherche en sciences sociales* sur « L'espace des sports ». Des articles de cette livraison montraient que, en termes de classes sociales, les enjeux de lutte pouvaient se constituer à l'intérieur d'une même discipline et se modifier avec le temps. Mais que cela ne pouvait pas être réduit à une opposition entre disciplines sportives, comme le présentait le schéma de l'espace des sports. Alors que son travail sur le rugby montrait pourtant bien cette diversité d'appropriation et d'usage d'un même sport par différents groupes sociaux, qui luttent pour imposer leur définition de la façon légitime de pratiquer l'activité sportive (de mon côté, j'ai essayé de le montrer par exemple pour la course à pied).

Savoir/Agir : Ces nouvelles approches ont-elles modifié la manière d'appréhender le sport dans la société, au-delà des cercles universitaires ?

3. P. Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, coll. Le sens commun, éd. de Minuit, 1979.
4. Ch. Pociello (1981), *Pratiques sportives et demandes sociales*, INSEP, Mission Recherche : Unité Histoire et Prospective des Sports, Rapport CORDES.
5. Ch. Pociello, *Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques*, éd. Vigot, 1998.

Jacques Defrance : Oui, du fait notamment du développement, vers la seconde moitié des années 1980, de la filière « management du sport » : apparaissent alors des analyses sur des pratiques sportives plus marginales (alpinisme, vol libre, parachutisme, etc.), sur des politiques sportives locales, mais aussi sur des formes de relations sociales nouées à travers le sport, entre femmes et hommes, entre travailleurs sociaux et jeunes des banlieues, entre équipes de sportifs professionnels et spectateurs, etc. Un facteur important, au début des années 1990, est la production des premières thèses en sciences du sport, ce qui crée une sorte de « masse critique » de chercheurs dans le domaine. Les centres dans lesquels on fait de la sociologie du sport sont alors Orsay, un peu Grenoble, Strasbourg, Nantes, et pas grand chose d'autre... L'afflux des nouveaux doctorants a eu comme effet de développer les échanges et de stimuler la réflexion. La mise en place de certains DEA en STAPS, comme celui de Pociello, ont été des pépinières de nouveaux travaux, non plus seulement sur les activités sportives, mais également sur les politiques, sur les équipements, avec de la recherche appliquée.

Savoir/Agir : Comme dans d'autres domaines, la commande institutionnelle ou économique a-t-elle influencé la sociologie du sport ?

Jacques Defrance : La commande institutionnelle apparaît à ce moment-là. Et pour bien des chercheurs, c'est une commande qu'il faut aller chercher, car elle ne se manifeste pas spontanément dans les milieux fédéraux assez méfiants à l'égard des universitaires. Ce n'est d'ailleurs pas vers les fédérations que les chercheurs se tournent. Les politiques municipales, les opérations d'insertion des jeunes à l'aide du sport, et les premières études sur les comportements des supporters ont donné lieu à contrats. La position critique des sociologues est alors variable : des rapports d'étude peuvent en rester au stade du diagnostic neutre, certains comptes-rendus peuvent mettre en doute l'efficacité du recours au sport pour insérer des jeunes sans emploi et sans avenir, enfin, mais c'est plus rare, des approches sociologiques peuvent remettre en cause la question posée et la légitimité des pouvoirs sportifs qui la posent. La situation n'est pas très différente de ce qui se passe pour la culture. Le sport est un élément de la culture, une pratique culturelle, mais avec des éléments originaux, une relative autonomie du champ, une histoire et des enjeux assez spécifiques, des institutions

originales, avec le bénévolat, l'amateurisme, des valeurs symboliques que l'on ne retrouve pas ailleurs. Même si, depuis les années 1980-1990, avec le recul de l'amateurisme et l'autonomisation, au sein du sport, d'une petite sphère du sport-spectacle professionnel, on voit apparaître les mêmes logiques qu'ailleurs.

Savoir/Agir : Est-ce qu'on peut dire que la sociologie du sport inspirée des travaux de Bourdieu est encore dominante en France autour des années 2000 ?

Jacques Defrance : Elle est bien présente dans certains laboratoires de sociologie du sport, à Nantes, Strasbourg, Orsay, Nanterre, Lille, Toulouse. Mais on peut aussi citer d'autres approches, celle des sociologues du Centre de sociologie des organisations qui s'orientent vers l'analyse des organisations sportives et que l'on retrouve dans les filières management en STAPS, à Lyon, à Grenoble, à Nanterre. La sociologie pragmatique apparaît à certains endroits. La sociologie du sport comme celle de Jean-Marie Brohm, très critique, continue à faire des émules, notamment chez ceux qui sont en porte-à-faux avec l'institution sportive, opposants à la compétition, critiques du machisme, éducateurs rejetant l'approche technique du sport, écologistes refusant le sport comme dépense gratuite d'énergie, etc. Enfin, d'autres influences, notamment celle des modèles psychosociologiques, s'observent ici et là.

À un autre niveau d'analyse, il faudrait reconstituer les conditions politiques des années 1980 et 1990 pour comprendre la difficulté des prises de position critiques à l'égard du sport. Dans la dynamique propre du champ sportif, le poids des sociologues diminue, comparé à celui d'autres « experts », économistes, spécialistes de marketing, conseils en management, etc. Dans ces conditions, la position de la sociologie critique du sport inspirée de Bourdieu n'a pas été facile. Elle a été critiquée au plan théorique par ceux qui considèrent que la critique sociologique est une prise de position particulière dans la société. Et qu'à une sociologie développant des critiques de sociologie, il fallait substituer une sociologie qui se contente d'analyser les controverses autour de différents enjeux (sociologie de Luc Boltanski). La sociologie de la critique n'abandonne pas toute intention critique, mais elle aborde la question avec un souci de traiter toutes les prises de position de manière symétrique. C'est une démarche qui pacifie beaucoup le regard sociologique. Elle a

cherché à dévaluer la sociologie de Bourdieu, jusqu'à ce que Boltanski se rapproche de nouveau de Bourdieu récemment.

Savoir/Agir : L'approche de Bernard Lahire a-t-elle renouvelé la sociologie du sport ?

Jacques Defrance : L'œuvre de Lahire pose des questions théoriques intéressantes. Mais sa manière de chercher à se démarquer de Bourdieu est plus discutable. Il reprend des analyses sur l'éducation et la formation des dispositions, avec le repérage de grandes liaisons statistiques entre des variables sociologiques comme les apprentissages scolaires ou les préférences culturelles. Mais il insiste sur « les marges » des tableaux statistiques, là où la corrélation ne fonctionne pas, et où des singularités individuelles se manifestent. Il soutient que la sociologie de Bourdieu a négligé ces cas particuliers, et il ébauche une nouvelle conception du fonctionnement des dispositions acquises par l'éducation. C'est à ce point de son analyse que la critique de Bourdieu devient virulente. Pourtant, les cas particuliers qui sortent des logiques générales, les « miraculés » du système scolaire par exemple, ont toujours fait l'objet d'une attention particulière chez Bourdieu. En fait, en s'intéressant plus en détail aux singularités qui peuvent émerger dans un ensemble de destins collectifs, Lahire quitte la sociologie pour s'approcher de la psychologie. En ce sens, son modèle permet d'analyser des choses dont le modèle de Bourdieu ne rend pas compte. Il prête attention à certaines trajectoires biographiques et à des phases de la socialisation. En sociologie du sport, la perspective ouvre vers les travaux de Christine Mennesson, pour qui la question est de savoir comment la construction d'une identité sexuelle s'opère à mesure que la socialisation se fait, notamment à travers la pratique sportive. Dans cette problématique, on explique des histoires individuelles, ce qui relève en partie de la psychologie. On utilise alors la sociologie de Lahire, mais on n'est plus dans l'explication de la construction de l'identité collective.

Savoir/Agir : Comment les travaux de la sociologie du sport sont-ils diffusés ? Quelle est leur « utilité sociale » ? Les acteurs du monde sportif les connaissent-ils ? Comment les considèrent-ils ?

Jacques Defrance : La réponse est difficile. Cela dépend beaucoup des conditions de fabrication de la recherche. Le

laboratoire de l'Insep dépend directement du ministère de la Jeunesse et des Sports, qui lui commande des études et les finance. Ce qui ne veut pas dire que leurs travaux soit seulement utiles pour les commanditaires : l'enquête de l'Insep sur les pratiques sportives en 1985 a eu des répercussions visibles, certaines conclusions de l'enquête ont été utilisées par des organisations sportives, d'autres par les sociologues universitaires. À côté de cela, j'ai vécu des expériences où le rapport issu d'une enquête a été enterré, parce que les résultats n'allaient pas dans le sens qu'attendait l'institution qui l'avait commandée. Les travaux de sociologie de la culture sportive n'ont pas vraiment intéressé le milieu sportif, mais plutôt celui de l'éducation physique dans les années 1980 et 1990. L'impact n'est pas facilement mesurable, mais il me semble qu'il a été réel, notamment lorsque s'est posée la question de la scission entre les « nouvelles » pratiques sportives et les pratiques traditionnelles à partir des années 1970.

Savoir/Agir : Faut-il aller dans le sens d'une utilité sociale plus franche de la sociologie du sport ?

Jacques Defrance : C'est un problème qui n'est pas propre à la sociologie du sport. Une des conditions de la recherche en sciences sociales, beaucoup plus que dans les autres sciences, c'est l'indépendance face à un ensemble de groupes sociaux et institutionnels, qui sont les commanditaires, mais qui sont en même temps ceux qui imposent les normes dans la société. La sociologie doit être indépendante d'un certain nombre de pouvoirs extérieurs au champ scientifique. Les études sur commande, donc financées par l'industrie, par les fédérations ou par des organismes officiels, supposent qu'il y ait un moment où on puisse développer des dimensions critiques de l'analyse sans que le commanditaire rompe la relation contractuelle. Et ce sont des choses très difficiles, qu'on parvient à obtenir quand les conditions du contrat ne sont pas trop contraignantes. Dans l'univers industriel et commercial, les objectifs sont circonscrits et la pression du commanditaire est maximale. Dans l'univers politique, le sociologue peut gagner une marge de manœuvre dans la mesure où il peut s'allier à des fractions politiques adverses pour résister à la pression de la fraction commanditaire. Cela dit, le résultat n'est pas garanti, il faut comprendre dans quel jeu de forces conflictuelles on reçoit une commande, et il faut trouver le biais par lequel on trouvera des alliés une fois qu'on a divergé des directives données initialement pour l'enquête, etc.

Savoir/Agir : Et la relation avec les médias ?

Jacques Defrance : La diffusion dans les médias est une autre question. Nombreux sont les cas où les journalistes déforment les propos que l'on tient. Je retrouve dans certains articles de presse des citations soi-disant de moi, alors que je ne reconnais pas les propos qui me sont prêtés. Ou alors on me fait dire des banalités. Comme on ne maîtrise absolument pas les conditions dans lesquelles nos propos sont interprétés, intégrés dans une prose journalistique et articulés avec le discours du média en question, on y va sans garantie du résultat. Le seul effet certain est qu'on a parlé de vous. La question du format dans lequel on doit s'exprimer est essentielle : vous demande-t-on une phrase, une formule, ou bien avez-vous le temps de présenter une argumentation ? Il m'est arrivé d'être contacté pour une chaîne de télévision, en étant prévenu qu'il ne resterait que trois minutes de ce que je dirais. Or, il s'agissait de donner une explication sociologique, plutôt que biologique, de la place des différentes communautés ethniques (Irlandais, Italiens, Noirs américains, Portoricains) dans la boxe professionnelle aux États-Unis depuis cent ans ! Toutes les sollicitations ne sont pas aussi contraignantes... Mais, comme je refuse souvent les interviews, je n'ai pas une expérience très poussée dans ce domaine.

Savoir/Agir : Pour finir, existe-t-il une spécificité française en matière de sociologie du sport ?

Jacques Defrance : Je ne connais que la sociologie du sport des pays de langue anglaise. Il semble qu'en Angleterre et aux États-Unis, l'émergence d'une sociologie du sport est davantage qu'en France issue d'une analyse de la culture populaire ou des classes moyennes, et moins d'une critique des politiques d'État (qui sont moins structurées qu'en France dans les années 1960-1970). Des exemples : la place du football dans la culture ouvrière anglaise, avec des caractéristiques et des fonctions sociales définies par opposition à la pratique des sports athlétiques dans l'éducation des élites depuis l'époque victorienne. Ou la problématique du sport comme élément du style de vie des classes moyennes et populaires, et comme support d'identité collective dans la construction de la culture des Noirs américains. Alors que la sociologie critique du sport en France accompagne les réformes et les luttes dans l'éducation physique, elle soutient

des mouvements d'affirmation culturelle chez les groupes dominés dans la sphère anglo-saxonne et au Canada. Le thème du sport s'insère très logiquement dans les *Cultural Studies* anglo-saxonnes, tandis qu'en France il se distribue entre sociologie politique et sociologie de l'éducation et de la culture. Cela dit, avec le temps, les deux traditions de recherche se sont diversifiées et elles sont en train de se rapprocher. ■